

**Le comité consultatif EHDAA a pour fonctions :**

- ♦ de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- ♦ de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

## Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

### ORDRE DU JOUR de la rencontre du 9 décembre 2014

1. Mot de bienvenue;
2. Présentation des membres du comité;
3. Nomination à la présidence du comité consultatif EHDAA;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au comité de parents de la CSRN;
6. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 13 mai 2014;
7. Présentation du calendrier des rencontres du comité consultatif EHDAA;
8. Informations diverses;
9. Frais de déplacement et de gardiennage;
10. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au conseil des commissaires de la CSRN;
11. Questions diverses;
  - 10.1 \_\_\_\_\_
  - 10.2 \_\_\_\_\_
12. Courrier;
13. Date de la prochaine rencontre : 10 février 2015;
14. Levée de l'assemblée.